



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20230418-202321-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL**

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Gilles NAVELLIER, Magali LARAPIDIE

Secrétaire de séance : Chantal BOURDELAS

DELIB_2023/21_Finances

Gratification de stage de Léa Verdière

Monsieur le Maire,

RAPPELLE que la Mairie a accueilli Léa VERDIERE du 26 septembre au 21 octobre 2022 et du 13 mars au 7 avril 2023 une stagiaire du lycée professionnel Odilon Redon de Pauillac.

Pour la remercier de son implication dans le service, Monsieur le Maire

PROPOSE de verser à Madame VERDIERE une gratification de stage de 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés

D'AUTORISER le Maire à verser une gratification de stage de 300 € à Léa VERDIERE.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.BOURDELAS

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66